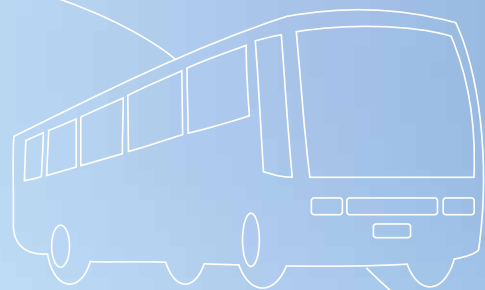


VENDÉE



Vendée

Destination Groupes

Collection **2018**

www.vendee-tourisme.com



 Petites Cités de Caractère

 **EN AUTOCAR**
• Paris – La Roche sur Yon : 423 km, autoroutes A10 / A11 / A87.
• Paris - Les Sables d'Olonne : 457 km, autoroute A10 / A11 / A87.

• Paris - Le Marais Poitevin : 446 km, autoroute A10 (Paris - Niort), autoroute A83 (Niort - Nantes, sortie Oulmes ou Fontenay le Comte).
• Bordeaux - La Roche sur Yon : 302 km, autoroute A10 (Bordeaux - Paris), autoroute A83 (sortie La Roche-sur-Yon / Bournezeau / Chantonnay).
• Rennes - La Roche sur Yon : 185 km, N137 Direction Nantes - A83, 2 x 2 voies Montaigu / La Roche sur Yon.

 **EN TRAIN**
• Gares TGV : La Roche sur Yon, Les Sables d'Olonne.

INFOS PRATIQUES :
Transferts possibles en autocar local, nous consulter pour les tarifs

Sommaire

Les îles et le littoral

5

Sud Vendée et Marais poitevin

13



16

Au cœur de la Vendée



18

Vendée Vallée et Puy du Fou®

Nos séjours en Vendée

22



Vendée Tourisme à votre service

4

Du nouveau en 2018...

Chaque année, la Vendée fait le plein de nouveautés !
Envie d'en savoir plus, rendez-vous sur :
www.vendee-tourisme.com
rubrique Réserver/Groupes



- **Etape 1** : le 7 juillet, Noirmoutier/Fontenay le Comte.
- **Etape 2** : le 8 juillet, Mouillères Saint Germain/La Roche sur Yon.

Avec Vendée Tourisme, concevez votre séjour pour vivre au plus près l'événement.



Ouverture du Musée Clemenceau à Mouillères Saint Germain



Le Musée Blockhaus Hôpital des Sables d'Olonne



Réouverture du Centre Minier de Faymoreau

Vendée Tourisme, le spécialiste de la destination Vendée !

5 bonnes raisons de choisir Vendée Tourisme pour organiser son séjour en Vendée

- 1 - Vendée Tourisme est **le spécialiste** de la destination Vendée.
- 2 - Des conseillers **100% vendéens** avec une parfaite connaissance du territoire et des offres proposées.
- 3 - Des tarifs négociés, **tout compris** et sans surprises.
- 4 - Un **interlocuteur unique** pour construire votre séjour.
- 5 - Des **visites inédites** et hors des sentiers battus.

Nos conditions

- **Tarifs** : les tarifs des séjours et journées sont calculés sur la base de 30 personnes (sauf contre-indication). Certains tarifs peuvent être soumis à évolution des partenaires de Vendée Tourisme. Les tarifs et périodes de validité vous seront confirmés à réception du devis.
- **Gratuité pour les séjours** : 1 gratuité pour 20 personnes payantes, la seconde à partir de 40 personnes payantes.
- **Gratuité pour les journées** : 1 gratuité pour 30 personnes payantes, la seconde à partir de 47 personnes payantes.
- **Nos prix ne comprennent pas** : le transport en autocar, l'assurance annulation, le supplément chambre individuelle, les dépenses d'ordre personnel et toutes autres prestations non mentionnées dans les programmes.

**Profitez de tarifs avantageux
pour des séjours à partir de 2 nuits !**

Une question ? Nos experts ont la réponse !

Nos conseillers répondent en direct et en ligne à vos questions pour organiser votre séjour ou votre journée en Vendée.

Rendez-vous sur vendee-tourisme.com
rubrique « Réserver »

Réservez votre séjour :

Contactez Nadia et Franck



groupes@vendee-tourisme.com

02 51 62 65 27

www.vendee-tourisme.com

*les îles
et le littoral*

Découvrez notre vidéo

« La Vendée, Destination Groupes »
sur notre chaîne Youtube Vendée Tourisme



Vendée Tourisme est partenaire des Entreprises du Voyage et de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances

LES ENTREPRISES
DU VOYAGE



L'Ile d'Yeu



L'Ile d'Yeu, la perle de l'Atlantique !

A 17 km au large des côtes vendéennes, Yeu est l'île la plus éloignée de la côte atlantique française. Partez à la découverte des **plus beaux paysages de l'Ile d'Yeu** : le port de la Meule, l'Anse des Soux, la Pointe du But ou la Pointe des Corbeaux, le Vieux Château, le Fort de Pierre Levée...

Sur ses 23 km² de terres émergées, l'île concentre une **grande diversité de paysages**. Longtemps premier port thonier de la côte atlantique, Port Joinville voue encore à la pêche une place active comme on le constate sur ses quais.

A vélo, à pied, mais aussi en autocar, découvrez les moindres recoins de cette île paradisiaque.



1 journée

à partir de
55,20 €
par personne

L'Ile d'Yeu typique

Partez à la découverte de l'Ile d'Yeu et de ses plus beaux sites ! Après une escale libre et un déjeuner sur le port, embarquez pour une visite commentée de l'île en car.

- Le prix comprend :
- la traversée en bateau aller/retour,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - la visite commentée de l'île en car (2h45).



à partir de
43,20 €
par personne

L'Ile d'Yeu à vélo

Une journée détente à vélo pour découvrir l'Ile d'Yeu à votre rythme. Naturellement adapté à la taille de l'île (23 km²), le vélo vous permettra d'accéder facilement à l'ensemble des sites incontournables.

- Le prix comprend :
- la traversée en bateau aller/retour,
 - la location de vélo à la journée,
 - le pique-nique (3 formules au choix), livré sur le site de votre choix.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les ruines du Vieux Château de l'Ile d'Yeu auraient inspiré Hergé pour la couverture de la bande-dessinée « Les Aventures de Tintin - L'Ile Noire ».

L'Ile de Noirmoutier



à partir de
41 €
par personne

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Passage du Gois, qui relie l'île au continent, est la chaussée submersible la plus longue d'Europe avec ses 4 km de route pavée.

Escapade à Noirmoutier

Découvrez les plus beaux sites de l'île : le passage du Gois, les marais salants, Noirmoutier en l'île, le Bois de la Chaise, la plage des Dames, le Vieil et la Madeleine, le Port de l'Herbaudière...

- Le prix comprend :
- un guide accompagnateur à la journée,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - la visite commentée d'un marais salant ou la visite commentée en petit train (+7,50 € par personne pour le petit train).



1 journée

à partir de
47 €
par personne

Du port du Bec à Noirmoutier

Laissez-vous guider au cœur du Marais Breton vendéen pour découvrir l'ostréiculture et les pêcheries traditionnelles avant de rejoindre l'Ile de Noirmoutier en empruntant le fameux Passage du Gois.

- Le prix comprend :
- un guide accompagnateur à la journée,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - la visite guidée d'un parc ostréicole et la dégustation d'huîtres.

Noirmoutier, l'île aux Mimosas

L'évasion commence aux portes de l'île... Par le mythique **Passage du Gois** ou par le pont de Noirmoutier, rejoignez ce territoire multi-facettes et offrez-vous une **escapade sur l'île aux Mimosas**.

Découvrez les **lieux incontournables de l'île de Noirmoutier** : les marais salants, le Bois de la Chaise, la magnifique plage des Dames et ses cabanes de plage, le Passage du Gois, le château de Noirmoutier et les typiques petites maisons blanches des villages de l'île...

En groupe, profitez de nos **journées et séjours clés en mains** pour découvrir toute l'**authenticité de Noirmoutier** !



Passage du Gois possible dans le sens continent - île selon les horaires de marées
Passage du Gois, Plage des Dames, Château de Noirmoutier

Saint Jean de Monts et ses environs



Entre culture maritime et culture maraîchine

Au-delà de cette **destination balnéaire animée** très fréquentée pour ses plages de sable fin, découvrez la **culture maraîchine**. Après une balade gourmande en petit train et un déjeuner animé dans l'univers des jeux au casino, nous vous invitons à ouvrir la porte d'un marais poétique et merveilleux en visitant l'un des nombreux sites touristiques qui se cachent entre **bourrines, étiers et lagunes** peuplées d'oiseaux.

Pour les plus actifs, de nombreuses **activités en pleine nature** sont proposées toute l'année : char à voile, accrobranche, golf, rosalie, balades à cheval ou en canoë... Et pour se relaxer, **la thalasso** offre également aux groupes des formules dédiées.

NOUVEAUTÉ 2018



1 journée

à partir de
43 €
par personne

Saint Jean de Monts, version sport !

- Explorez la nature autrement autour de Saint Jean de Monts. Découvrez l'environnement entre dunes et forêt avant une partie d'Archery Tag en forêt !
- Le prix comprend :
- la visite libre de Biotopia, le monde du littoral et de la forêt,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - une partie d'Archery Tag en forêt (3x10 min.).

L'Estacade de Saint Jean de Monts, Kulmino le panorama spectaculaire et le chemin des ostréiculteurs à Fromentine



1 journée

à partir de
48 €
par personne

Entre mer et marais

- Plongez-vous au cœur de la culture maritime et maraîchine de Saint Jean de Monts pour mieux comprendre le territoire qui vous entoure.
- Le prix comprend :
- la visite guidée de l'écomusée du Daviaud (exposition et démonstrations des savoir-faire),
 - le déjeuner vue mer (boissons comprises) au casino,
 - un forfait jeu au casino,
 - la visite gourmande en petit train (env. 2h30).

LE SAVIEZ-VOUS ?

La baie de Bourgneuf est une ressource naturelle importante pour la culture des huîtres mais pas seulement : 14 tonnes de boues sont extraites chaque année pour la thalasso pour le bien-être de ses clients.

Saint Gilles Croix de Vie et ses environs



1 journée

à partir de
42 €
par personne

A la découverte de la corniche vendéenne

- Parcourez les paysages étonnants de la Corniche Vendéenne et découvrez l'histoire de la pêche à la sardine intimement liée au port de Saint Gilles.
- Le prix comprend :
- la découverte d'une conserverie et la dégustation de sardines,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - la visite commentée de Saint Gilles Croix de Vie,
 - la visite commentée en car* de la corniche.
- *autocar non inclus dans la prestation

LE SAVIEZ-VOUS ?

La sardine fait la fierté de Saint Gilles Croix de Vie en étant le premier poisson sauvage à avoir obtenu la fameuse distinction « Label rouge ».

Saint Gilles Croix de Vie, capitale de la sardine

Citée maritime animée et séduisante, Saint Gilles Croix de Vie a su conserver toute l'**authenticité de son port**. Ici, la **pêche à la sardine** est une institution ! Premier port sardinier de la façade atlantique, c'est tout un mode de vie que vous découvrirez à travers la visite de la ville et d'une conserverie.

La station balnéaire est aussi réputée pour la pratique d'activités nautiques avec ses **32 km de côtes** et ses **grandes plages de sable fin** protégées par les dunes. En déambulant dans les **rues piétonnes** du centre-ville et les vieux quartiers vous apprécierez l'authenticité et la **convivialité de la station**.

Dans les terres, partez à la découverte des **vignobles de Brem** qui s'exportent sur les plus belles tables du monde.



1 journée

à partir de
48 €
par personne

La Noce d'la feuille à Zidore

- Déjeuner-spectacle unique en Vendée : participez à une véritable noce vendéenne des années 20 !
- Le prix comprend :
- le repas spectacle en formule unique à volonté,
 - café, eau, vin au tonneau à volonté.



Port de départ vers l'île d'Yeu

Les Cinq Pineaux, le Trou du diable, la Corniche vendéenne

Les Sables d'Olonne et ses environs



Cap sur Les Sables d'Olonne, une ville à la mer

Point de départ du mythique **Vendée Globe** et destination phare des tous premiers congés payés, la station est connue pour ses **magnifiques plages de sable fin** et sa **baie ouverte sur l'Atlantique**. Avec un guide, partez à la découverte des lieux incontournables de la ville : la Chaume, le quartier de l'île Penotte, le port de pêche et le port de plaisance, le remblai et ses villas...

Découvrez aussi le travail des producteurs locaux : le saunier sur **la saline** ou encore **la criée** au lever du jour.

Plus au sud, après un soin à la thalasso, route vers **la Baie de Cayola** avec ses **criques enserrées** et ses **falaises abruptes** pour admirer de **magnifiques panoramas sur l'océan...**

NOUVEAUTÉ 2018



1 journée

à partir de **46 €** par personne

Les Sables d'Olonne à travers l'Histoire

Partez sur les traces de l'histoire des Sables d'Olonne : du port morutier au développement du tourisme balnéaire, en passant par la Seconde Guerre mondiale, vous découvrirez une autre facette de cette station balnéaire.

Le prix comprend :

- une visite guidée de la ville des Sables d'Olonne (2h),
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite libre du musée Blockhaus Hôpital.

1 journée



à partir de **57 €** par personne

Balade au cœur des Salines

Embarquez pour la fabuleuse aventure du sel ! Admirez le travail du saunier sur la saline avant de partir à la découverte des Sables d'Olonne.

Le prix comprend :

- le spectacle des sauniers sur la saline,
- la dégustation de produits locaux sucrés et salés,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la découverte en bateau de la rivière salée,
- la visite des Sables d'Olonne en petit train touristique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Armel Le Cléac'h a franchi la ligne d'arrivée du 8^{ème} Vendée Globe le 19 janvier 2017, après 74 jours passés en mer. Il impose ainsi un nouveau temps de référence pour le tour du monde en solitaire en monocoque.

Pays Moutierrois Talmondais



LE SAVIEZ-VOUS ?

Au XII^{ème} siècle, le Talmondais devient un lieu de villégiature privilégié de Richard Cœur de Lion. Une histoire à découvrir au château de Talmont Saint Hilaire.

NOUVEAUTÉ 2018

2 jours/1 nuit



à partir de **113 €** par personne

Combiné O'Gliss Park - Indian Forest

Envie de vivre des sensations fortes et des moments inoubliables ? Ce séjour est fait pour vous !

Le prix comprend :

- l'entrée 1 jour à O'Gliss Park (parc aquatique),
- l'entrée 1 jour à Indian Forest (parc multi-activités),
- une nuit en hôtel*** à La Tranche sur Mer.

1 journée



à partir de **49 €** par personne

Aux saveurs de l'Atlantique

Rendez-vous dans ce lieu extraordinaire qu'est l'estuaire du Payré... Une journée propice à la découverte, entre parcs à huîtres, marais à poissons et viviers !

Le prix comprend :

- la visite d'une exploitation ostréicole et la dégustation d'huîtres,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite d'un marais à poissons,
- la visite des viviers.

Le Pays Moutierrois Talmondais, un terrain de jeu grandeur nature !

De l'**Estuaire du Payré** aux **sites préhistoriques** du rétro-littoral, en passant par la **maison de Clemenceau** ou par les **parcs ostréicoles**, le pays du Moutierrois Talmondais offre une large gamme de visites pour tous types de groupes.

C'est aussi le paradis des amateurs de sensations ! Avec deux parcs de loisirs, le Moutierrois est devenu une destination aventure pour petits et grands. A O'Gliss Park, profitez d'un des plus grands parcs aquatiques d'Europe et de ses nombreux toboggans et activités à sensations et à Indian Forest, profitez des différentes attractions proposées en forêt : accrobranche, Water Jump, Duel Arena...



Les Sables d'Olonne

Ville de départ du Vendée Globe



La Baie de Cayola, la Chaume, l'île Penotte, forêt et marais d'Olonne



Estuaire du Payré



L'estuaire du Payré, la maison Clemenceau

La Tranche sur Mer et ses environs



La « Petite Californie vendéenne » et la Baie de l’Aiguillon

La Tranche sur Mer est réputée pour ses **magnifiques spots de glisse**. Lieu idéal pour un **séjour farniente**, la ville offre une **vue spectaculaire** sur la Baie de l’Aiguillon et sur l’Île de Ré.

A 5 minutes de La Tranche sur Mer, les **stations pittoresques** de La Faute sur Mer et de L’Aiguillon sur Mer vous offrent le dépaysement le plus complet. En parcourant les **petits ports traditionnels**, vous pourrez découvrir les traditions conchyliques qui donnent un des plus beaux produits de Vendée : les moules de la Baie de l’Aiguillon.

Amateurs d’**ornithologie**, la Baie de l’Aiguillon est un endroit idéal pour l’observation des oiseaux migrateurs qui viennent s’y reposer.

NOUVEAUTÉ 2018



1 journée
à partir de
38 €
par personne

A la découverte du littoral sud

Après une promenade en stand up paddle pour découvrir le littoral de La Tranche sur Mer, partez explorer les plus beaux sites naturels de la région avec un guide accompagnateur.

Le prix comprend :

- 1h30 de stand up paddle,
- le déjeuner (boissons comprises),
- option : le circuit guidé en car* pour découvrir les plus beaux sites naturels de la région.

*autocar non inclus dans la prestation.



NOUVEAUTÉ 2018

A la découverte de la Baie de l’Aiguillon

Entre observation des oiseaux migrateurs et découverte des savoir-faire locaux, admirez la beauté préservée de la Baie de l’Aiguillon...

Le prix comprend :

- la visite guidée de la Réserve Naturelle Michel Brosselin et l’observation sur site,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite d’une exploitation ostréicole et la dégustation d’huîtres avec un verre de vin,
- la visite libre de la Rade d’Amour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Pointe d’Arçay à La Faute sur Mer est la seule pointe sablonneuse au monde qui ne cesse de s’allonger...

Sud Vendée et Marais poitevin





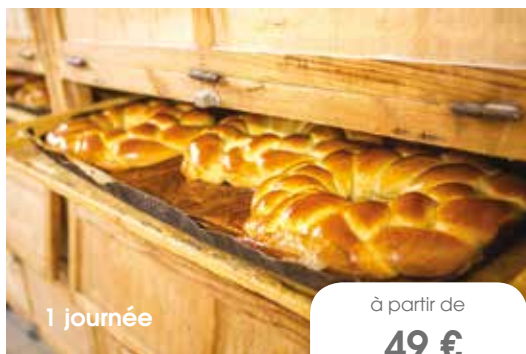
Marais poitevin

Le Marais poitevin, entre nature et patrimoine culturel

112 000 hectares de zones humides qui, grâce au travail et à l'ingéniosité des hommes, est devenu un site sauvage d'exception où l'eau est omniprésente.

Embarquez à bord d'une plate pour découvrir les canaux de la « **Venise Verte** » avant de visiter les abbayes fondatrices du marais que sont l'**Abbaye de Maillezais** et l'**Abbaye de Nieul sur l'Autise**.

A **Fontenay le Comte**, ville d'art et d'histoire, on découvre l'architecture remarquable des **hôtels particuliers**, empreinte de la Renaissance qui a particulièrement marqué la ville construite autour de la rivière « Vendée ». Avant de repartir, ne manquez pas les **Petites Cités de Caractère** de Vouvant, Faymoreau, Foussais Payré ou encore Nieul sur l'Autise...



1 journée
à partir de
49 €
par personne

Terroir et artisanat du Marais poitevin

Artisans et producteurs du Marais poitevin vous dévoilent leurs secrets, attachés à des traditions ancestrales... la France du terroir !

Le prix comprend :

- la visite d'une boulangerie et la dégustation de spécialités vendéennes,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite de l'atelier du vannier,
- la promenade en plate (1h) sur les canaux du Marais poitevin,
- la visite guidée d'un vignoble + dégustation.



A la découverte de la Venise Verte

Partez à la découverte des charmes du Sud Vendée : l'Abbaye de Maillezais, balade en barque, étape dans un vignoble et visite guidée du château de Terre-Neuve à Fontenay le Comte.

Le prix comprend :

- la visite guidée de l'Abbaye de Maillezais,
- la promenade en plate (1h) dans le Marais poitevin,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite guidée d'un vignoble + dégustation,
- la visite guidée du château de Terre-Neuve.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Parc Naturel Interrégional du Marais poitevin est la seconde plus grande zone humide de France, après la Camargue !

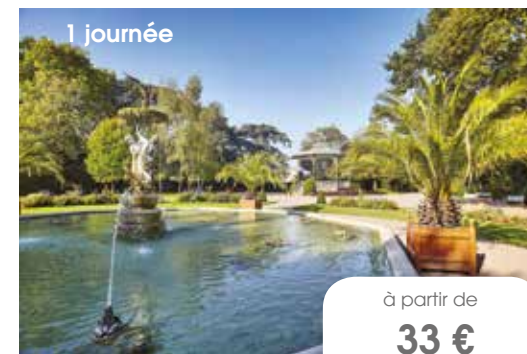


Sud Vendée

LE SAVIEZ-VOUS ?

De 1606 à 1623, Luçon a accueilli l'un de ses plus célèbres évêques : Armand Jean du Plessis de Richelieu qui deviendra par la suite le Cardinal de Richelieu.

NOUVEAUTÉ 2018



1 journée
à partir de
33 €
par personne

Luçon, porte d'entrée sur le marais

Explorez les charmes de Luçon : sa cathédrale et son cloître, son jardin Dumaine, ses spécialités locales, avant de partir à la découverte de la vie du Maître de Dignes et des traditions du marais.

Le prix comprend :

- la visite guidée de Luçon,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite guidée de la maison du Maître de Dignes,
- le goûter du terroir.

Ouvrez les portes du Sud Vendée !

Porte d'entrée sur le marais, la cité de Luçon invite à la flânerie... Découvrez son patrimoine bâti, sa **cathédrale et son cloître**, le jardin Dumaine et ses topiaires, les spécialités de liqueur...

A deux pas d'ici, les plaines céréalières s'étendent à perte de vue, ponctuées d'îlots calcaires qui formaient autrefois les îles du Golfe des Pictons.

Plus au nord, sur les contreforts du bocage vendéen, on retrouve les **vignobles de l'AOC Fiefs Vendéens**, le village de Mouilleron Saint Germain, bourgade natale du Général De Latre de Tassigny et de Clemenceau, les spécialités locales cuisinées dans une **ferme-auberge**...

Entre patrimoine historique et naturel, tous les groupes trouveront leur bonheur en Sud Vendée.



1 journée
à partir de
33 €*
par personne
*base 30 pers.

Découverte du vignoble à vélo

Une visite insolite au cœur des vignes ! Après un itinéraire à travers les vignes ponctué de dégustations, profitez d'une halte déjeuner à l'ombre d'un moulin et de la visite des chais du domaine.

Le prix comprend :

- la visite guidée à vélo dans les vignes avec dégustation,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite du chai et la dégustation,
- l'initiation au parcours des senteurs.



La cathédrale de Luçon, la colline aux moulins, les vignobles AOC



Au cœur de la Vendée

La Roche sur Yon et ses environs

LE SAVIEZ-VOUS ?

Entre 1983 et 1992, Aubigny, petite commune du Pays Yonnais est devenue la capitale mondiale des records avec près de 350 records du monde homologués. Une épopée à découvrir à l'Espace des Records !

NOUVEAUTÉ 2018

1 journée



à partir de
41 €
par personne

Au fil de l'Yon

Explorez la cité Napoléonienne de La Roche sur Yon et le Haras de la Vendée avant de partir à la découverte du spectaculaire chaos granitique de Piquet.

Le prix comprend :

- la visite guidée de La Roche sur Yon,
- la visite guidée du Haras de la Vendée,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite guidée du chaos de Piquet.

A la découverte de la Vallée de l'Yon

Découvrez une **ville nouvelle** construite par Napoléon en 1804. Sur décision de l'empereur, une ville au plan pentagonal prend forme autour de la rivière éponyme l'Yon et devient la préfecture de la Vendée.

Au centre de la cité, on flâne sur la **place Napoléon** pour découvrir son bestiaire mécanique ou son **architecture antique** : l'église Saint Louis, le musée d'art, le théâtre antique...

En suivant le lit de l'Yon, on découvre une **vallée verdoyante et sauvage** où il fleurit bon l'esprit des guinguettes et des légendes : bienvenue au chaos granitique de Piquet.



1 journée

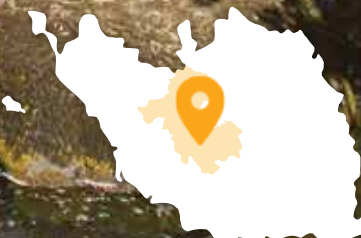
à partir de
36 €
par personne

Plaisirs sucrés

Une journée sous le signe de la gourmandise ! Au programme : visite d'une chocolaterie et d'une confiserie, promenade en barque sur la Grande Maine à la Maison de la Rivière...

Le prix comprend :

- la visite guidée du Musée du chocolat avec dégustation,
- la visite d'une confiserie avec dégustation,
- le déjeuner (boissons comprises),
- la visite de la Maison de la Rivière : la balade pédestre guidée (1 km), la balade commentée en barque et la dégustation.



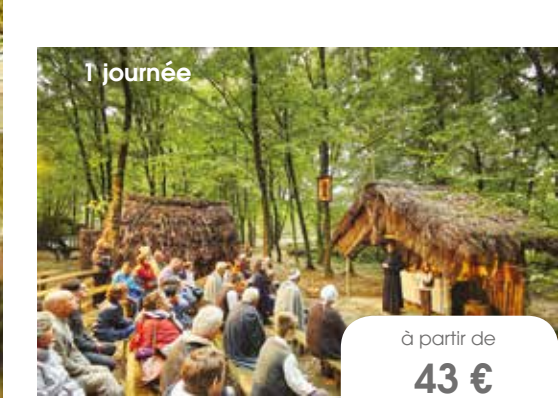
Le chaos
de Piquet,
la place
Napoléon



Vendée Vallée et Puy du Fou®



LE SAVIEZ-VOUS ?
1789, c'est la Révolution Française. En 1793, les vendéens se soulèvent contre les nouvelles règles, contre la levée en masse des hommes... C'est le début de la Guerre de Vendée. Un pan méconnu de l'Histoire vendéenne à découvrir en Vendée Vallée.



1 journée

à partir de
43 €
par personne

Les mystères de la forêt de Grasla

Découvrez Notre Dame de la Salette : un site fabuleusement surprenant, puis revivez le quotidien des villageois réfugiés au cœur de la forêt de Grasla. Enfin, initiez-vous aux danses traditionnelles vendéennes.

- Le prix comprend :
- l'accompagnement toute la journée,
 - la visite de Notre Dame de la Salette et du Refuge de Grasla,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - l'animation folklorique,
 - la dégustation de brioche vendéenne.

Vendée Vallée



1 journée
à partir de
49 €
par personne

Train mythique et gourmandises

Partez à la découverte du bocage vendéen et de son terroir ! Après la visite d'un élevage d'escargots et d'un élevage de cerfs, vous profiterez des paysages exceptionnels lors d'une balade à bord d'un train du Chemin de Fer de la Vendée.

- Le prix comprend :
- la visite guidée d'un élevage d'escargots avec dégustation des spécialités,
 - le déjeuner (boissons comprises),
 - la balade en train (A/R) entre Mortagne sur Sèvre et Les Herbiers,
 - la visite guidée d'un élevage de cerfs avec dégustation des produits de la ferme.

L'Histoire avec un grand V !

C'est au cœur du **bocage vendéen**, entrecoupé de haies et de rivières, que nous vous emmenons. Sillonner les routes de ce territoire unique pour découvrir les châteaux, les moulins, les viaducs, les Petites Cités de Caractère de Mallièvre et Mouchamps, les lieux emblématiques de **la Guerre de Vendée** ou encore **le Puy du Fou®**...

Partez ensuite à la rencontre des **producteurs locaux** et de leur savoir-faire : savonnerie, élevage de cerfs ou d'escargots, confiserie, brasseries... avant de monter au point culminant de la Vendée à Saint Michel Mont Mercure.

Découvrez les sites insolites de Vendée Vallée en embarquant à bord d'un train du **Chemin de Fer de la Vendée** (repas-balade ou balade seule) ou en réservant votre revue-spectacle au **Cabaret La Belle Entrée**.



La vallée de Poupet, le Mont des Alouettes, le Puy du Fou®, Les Petites Cités de Caractère de Mallièvre et de Mouchamps

Puy du Fou®

Au Puy du Fou, l'Histoire n'attend que vous !

Vivez un inoubliable voyage dans le temps pour toute la famille ! **Spectacles grandioses, aventures épiques et émotions fortes...** Venez vivre l'expérience unique du Puy du Fou, élu plusieurs fois « **Meilleur Parc du Monde*** » !
En 2018, prenez le large avec la nouvelle création originale du Puy du Fou : « **Le Mystère de la Pérouse** » !

* Thea Classic Award du meilleur parc du monde en 2012 à Los Angeles et Applause Award du meilleur parc du monde en 2014 à Orlando.

**NOUVEAUTÉ 2018 :
LE GRAND PARC VOUS ACCUEILLE
JUSQU'AU 4 NOVEMBRE !**



Création Originale 2018 « Le Mystère de La Pérouse »

En 1785, embarquez sur l'un des navires de l'explorateur La Pérouse. Quittez le port de Brest et prenez le large pour affronter les mers inconnues. A bord du vaisseau, prenez part aux grandes découvertes, du Cap Horn à l'Alaska, jusqu'à Vanikoro... et essayez les plus redoutables tempêtes ! Vous allez vivre, de l'intérieur, l'odyssée d'une expédition sans retour : le mystérieux voyage de La Pérouse !

**OFFRE SPÉCIALE 2018
-20% sur les billets Grand Parc Adulte**

- Ouverture du Grand Parc **le 7 avril 2018**,
- Dates Cinéscénie® 2018 : les samedis 2 et 9 juin, puis tous les vendredis et samedis soirs jusqu'au 8 septembre,
- Offre spéciale 2018 - Grand Parc : offre valable pour toute réservation avant le 1^{er} juillet 2018, pour une visite en période jaune. Offre non cumulable avec d'autres promotions et valable uniquement sur réservation jusqu'à 72h avant la date de visite, dans la limite des places disponibles.
- Les hébergements proposés par Vendée Tourisme se situent dans un rayon de 5 à 45 minutes autour du Puy du Fou.

Calendrier d'ouverture consultable en ligne sur www.vendee-tourisme.com

Nos séjours Puy du Fou®



à partir de
136 €
par personne

Séjour valable en période jaune et verte, selon calendrier d'ouverture du Grand Parc.

Forfait Viking - 2 jours / 1 nuit

GRAND PARC + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL

- L'entrée au Grand Parc sur 2 jours,
- le spectacle nocturne « Les Orgues de Feu » (uniquement en période verte – selon calendrier d'ouverture),
- un repas animé et un repas en coupons restauration d'une valeur de 15 € sur le site,
- une nuit avec petit déjeuner en hôtel*** à La Roche sur Yon (base chambre double).

Forfait Gladiateur - 3 jours / 2 nuits

GRAND PARC + CINÉSCÉNIE® + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL

- L'entrée au Grand Parc sur 2 jours,
- le spectacle de la Cinéscénie,
- le spectacle nocturne « Les Orgues de Feu » (uniquement en période verte – selon calendrier d'ouverture),
- 2 dîners : 1 repas animé et un repas en coupons restauration d'une valeur de 15 € sur le site,
- déjeuners libres,
- 2 nuits avec petits déjeuners en hôtel*** à La Roche sur Yon (base chambre double).



à partir de
225 €
par personne

Séjour valable du jeudi au samedi, ou du samedi au lundi, selon les dates de la Cinéscénie 2018.



à partir de
341 €
par personne

Séjour valable du mercredi au samedi, ou du samedi au mardi, selon les dates de la Cinéscénie 2018.

Forfait Panache - 4 jours / 3 nuits

GRAND PARC + CINÉSCÉNIE® + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL

- L'entrée au Grand Parc sur 3 jours,
- le spectacle de la Cinéscénie,
- le spectacle nocturne « Les Orgues de Feu » (uniquement en période verte – selon calendrier d'ouverture),
- 2 dîners : 1 repas animé sur le site et un repas dans un des restaurants du parc,
- 2 déjeuners dans le parc sous forme de coupons restauration d'une valeur de 15 €,
- 3 nuits avec petits déjeuners en hôtel*** à La Roche sur Yon (base chambre double),
- le dîner du jour 3 (boissons comprises) à l'hôtel.

Les combinés Puy du Fou®



à partir de
263 €
par personne

Séjour valable du jeudi au samedi, ou du samedi au lundi, selon les dates de la Cinéscénie 2018.

Puy du Fou + Marais poitevin 3 jours / 2 nuits

GRAND PARC + CINÉSCÉNIE® + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL + MARAIS POITEVIN

- Jours 1 et 2 : Puy du Fou Grand Parc 2 jours + Cinéscénie
- Jour 3 : Après le petit déjeuner, route vers Le Marais poitevin. Au cœur du Parc Interrégional du Marais poitevin, vous avez rendez-vous avec un batelier pour découvrir en barque la Venise Verte (1h). Visitez ensuite l'Abbaye de Maillezais ou l'Abbaye Royale de Nieul sur l'Autise avant de déjeuner dans l'un des restaurants typiques du Marais. Retour en région.

Puy du Fou + Les Sables d'Olonne 3 jours / 2 nuits

GRAND PARC + CINÉSCÉNIE® + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL + LES SABLES D'OLONNE

- Jours 1 et 2 : Puy du Fou Grand Parc 2 jours + Cinéscénie
- Jour 3 : Après le petit déjeuner, route vers Les Sables d'Olonne. Découvrez les marais salants du pays des Olonnes avec le spectacle unique en son genre du saunier sur la saline. Après une dégustation de produits locaux et un déjeuner, vous découvrirez en bateau le parcours du sel de la mer aux salines.



à partir de
284 €
par personne

Séjour valable du jeudi au samedi, ou du samedi au lundi, selon les dates de la Cinéscénie 2018.



à partir de
259 €
par personne

Séjour valable du jeudi au samedi, ou du samedi au lundi, selon les dates de la Cinéscénie 2018.

Puy du Fou + Ile de Noirmoutier 3 jours / 2 nuits

GRAND PARC + CINÉSCÉNIE® + LES ORGUES DE FEU (en période verte uniquement) + HÔTEL + ÎLE DE NOIRMOUTIER

- Jours 1 et 2 : Puy du Fou Grand Parc 2 jours + Cinéscénie
- Jour 3 : Petit déjeuner, route vers Noirmoutier en l'île avec un guide accompagnateur. L'île de Noirmoutier vous révélera tous ses charmes : petites maisons blanches aux volets colorés, plages de sable fin, petits ports traditionnels, marais salants et patrimoine naturel exceptionnel... Déjeuner sur l'île. Retour en région.

A savoir : le passage du Golc est praticable seulement à marée basse et dans le sens continent -> île. Pensez à le prévoir si vous souhaitez absolument franchir cette mythique route submersible.

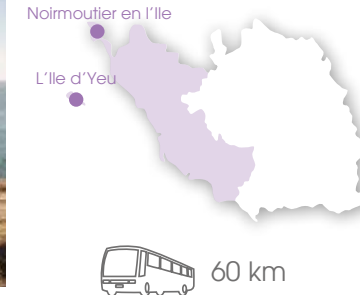
Calendrier d'ouverture consultable en ligne sur www.vendee-tourisme.com



Nos séjours en Vendée

Au cœur des Iles - 3 jours / 2 nuits

à partir de
251 €
par personne



Quelle magie quand le bateau approche les côtes sauvages et déchirées de l'Ile d'Yeu ! Quel spectacle de la mer qui se sépare pour laisser place à cette route donnant accès à l'Ile de Noirmoutier ! Il règne ici une impression de bout du monde...

PROGRAMME

JOUR 1 : ARRIVÉE EN VENDÉE

Arrivée en Vendée en fin d'après-midi. Accueil et installation à votre hôtel*** sur le littoral vendéen. Dîner et nuit.

JOUR 2 : L'ILE D'YEU

Petit déjeuner. Transfert à **La Barre de Monts – Fromentine** et embarquement à bord du **navire à grande vitesse** pour une croisière de 35 minutes à destination de Port Joinville, à l'Ile d'Yeu.

A votre arrivée, balade et shopping dans le port très coloré de **Port-Joinville**.

Après le déjeuner, départ pour 3h de **découverte de l'île en autocar**, en passant notamment par le joli petit **port de la Meule** et sa chapelle. Autre point fort, la forteresse en ruine d'Olivier de Clisson dont Hergé, père de Tintin, s'inspira pour créer son château dans « l'Ile Noire ». Ici, les falaises abruptes ciselées par les vents contrastent avec le calme des **plages**, des dunes et des forêts de pins. Retour à Port Joinville et embarquement pour la Barre de Monts – Fromentine.

Retour à l'hôtel. Dîner et nuit.

JOUR 3 : L'ILE DE NOIRMOUTIER

Après le petit déjeuner, rendez-vous avec votre guide et départ pour l'**Ile de Noirmoutier**.

Passage par le pont qui, culminant à 34 m, offre une vue imprenable sur l'île et sur l'océan, ou par le **Gois**, unique chaussée pavée au monde de 4 km couverte par la mer à marée haute.

Le guide vous fera découvrir le petit port et ses vieux gréements amarrés, le château-forteresse, ou encore la jetée Jacobsen qui traverse une zone ornithologique protégée.

Après le déjeuner, découverte des plages qui ont fait la renommée de l'île depuis le XIX^{ème} siècle, le **plage des Dames**, **Le Bois de la Chaise** et des villages aux maisons blanches et aux volets colorés du Vieil et de la Madeleine. Arrêt pour une découverte des **marais salants**. Départ et retour vers votre région.

VOUS AIMEREZ

- L'insolite passage du Gois.
- La découverte des îles de Vendée : Yeu et Noirmoutier.

VOTRE HÉBERGEMENT

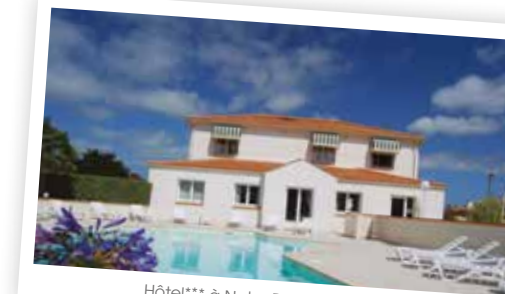
Votre hôtel*** se situe en bordure de forêt à 800 m de la plage à Notre Dame de Monts. 30 chambres équipées de salle de douche et toilettes. Parking autocar. Un restaurant. Piscine chauffée.

INFOS PRATIQUES

- Le Gois en autocar est accessible uniquement dans le sens continent/île et selon les horaires de marées.
- Programme sujet à modification(s) suivant horaires de départ des navires pour l'Ile d'Yeu. En cas de mauvais temps (tempête), programme de remplacement (nous consulter).

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en hôtel*** base double,
- la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 3 (vin compris, café le midi), la traversée A/R Fromentine/Ile d'Yeu,
- la visite guidée en autocar de l'Ile d'Yeu (3h),
- le guide pour la journée sur l'Ile de Noirmoutier,
- l'entrée au marais salant.



Hôtel*** à Notre Dame de Monts

EN OPTION : journée Ile d'Yeu

- balade commentée de Port Joinville (Fort de la Pierre-Levée, fabrication des min-mins...),
- petit déjeuner avant embarquement ou dégustation d'huîtres en fin d'après-midi,
- la visite du musée de la pêche et du sauvetage en mer.

Tarifs : nous consulter.

La Vendée naturelle - 3 jours / 2 nuits



Partez à la découverte d'une Vendée méconnue, fière de son terroir. Avec les hommes et les femmes qui la font vivre, vous découvrirez l'un des Plus Beaux Détours de France.

PROGRAMME

JOUR 1 : ART TOPIAIRE ET FERME AUBERGE EN SUD VENDÉE

Arrivée en Vendée en début d'après-midi et installation à l'hôtel.

Visite de l'une des **plus grandes pépinières de France**. Du petit jardin historique où fût fondé l'entreprise aux immenses étendues de végétaux, les deux frères perpétuent la tradition d'un voyage végétal autour du monde. Admirez une démonstration **d'art topiaire (sculpture sur végétal)**, spécialité de la pépinière. Apéritif et **dîner à la ferme auberge** d'Isabelle et Roland, véritables ambassadeurs de la **gastronomie vendéenne**. Route vers Fontenay le Comte et nuit à l'hôtel***.

JOUR 2 : MOUILLERON SAINT GERMAIN, TERRE D'ILLUSTRES

Petit déjeuner. Rendez-vous avec Jean-François à Mouilleron Saint Germain pour une visite guidée **sur les pas de Clemenceau et De Lattre de Tassigny**. Après la visite de la **maison familiale du Maréchal De Lattre** (Musée National), prenez la direction de la Colline aux Moulins pour admirer une **vue panoramique sur le bocage vendéen** et la Plaine. Déjeuner. Dans l'après-midi, **visite d'un vignoble de l'AOC Fief Vendéen** et dégustation des vins de la propriété. Retour à l'hôtel pour le dîner. Nuit.

JOUR 3 : SUD VENDÉE ET MARAIS POITEVIN

Petit déjeuner. Partez pour une heure de **promenade guidée en barque traditionnelle** sur les canaux du **Marais poitevin**. Déjeuner puis **visite en musique de Fontenay le Comte** avec Marie-Gabrielle : passionnée par sa ville, elle vous fera découvrir l'un des Plus Beaux Détours de France d'une façon originale.



VOUS AIMEREZ

- La situation idéale et centrale de l'hôtel*** pour ce circuit en Sud Vendée.
- La découverte d'un territoire et d'une nature insoupçonnés.

VOTRE HÉBERGEMENT EN HÔTEL***

Vous séjournez dans un hôtel-restaurant Logis de 54 chambres situé à proximité du centre-ville de Fontenay le Comte. Profitez des chambres tout confort rénovées en 2016 avec une literie de qualité, une salle de bain avec douche ou baignoire, un accès WiFi gratuit et la TV. L'hôtel propose un espace détente ainsi qu'une piscine chauffée accessible de mai à septembre.

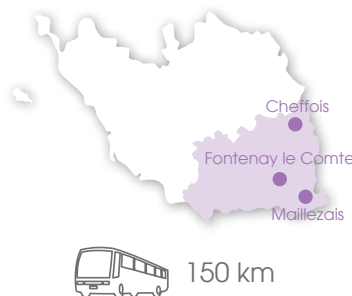
LE PRIX COMPREND

- L'hébergement 2 nuits en hôtel*** base chambre double à Fontenay le Comte,
- la pension complète du dîner du jour 1 au déjeuner du jour 3,
- les visites mentionnées au programme.



Hôtel*** à Fontenay le Comte

à partir de
225 €
par personne



4 jours pour visiter l'essentiel - 4 jours / 3 nuits



Un séjour idéal pour visiter les incontournables de la Vendée.

PROGRAMME

JOUR 1 : A LA DECOUVERTE DE LA VENISE VERTE

Arrivée en Vendée en fin de matinée. Déjeuner sur les bords de la Venise Verte. Ancien golfe marin, **le Marais poitevin** est l'un des plus beaux paysages façonnés par l'homme, s'étendant sur 112 000 hectares de canaux et de nature entrelacés. **Promenade en plates sur les canaux** du Marais poitevin. Visite guidée de l'**Abbaye de Maillezais**. Edifiée en 1003, cette ancienne forteresse-cathédrale a accueilli lettrés et artistes : François Rabelais et Agrippa d'Aubigné. Accueil et installation à votre hôtel*** à La Roche sur Yon. Dîner et nuit.

JOUR 2 : DU PORT DU BEC A L'ILE DE NOIRMOUTIER

Petit déjeuner. Départ avec un guide pour la journée. Circuit au cœur du **Marais breton vendéen**. Visite guidée d'un **parc ostréicole et dégustation d'huîtres** vendéennes, accompagnées de vin blanc. Déjeuner. Départ pour l'île de Noirmoutier, par le Gois ou par le pont. Surnommée **l'île aux mimosas**, grâce à un microclimat exceptionnel, l'île de Noirmoutier est un paradis balnéaire pour les amoureux de la nature. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : LE PUY DU FOU

Petit déjeuner. A partir de 10h, le **Grand Parc du Puy du Fou** vous fait voyager dans le temps. Le Puy du Fou a reçu de nombreux prix depuis sa création et notamment la nomination du meilleur parc du Monde à Los Angeles en 2012, ainsi que le prestigieux Applause Award en novembre 2014 à Orlando (meilleur parc du Monde). Déjeuner libre. Dîner animé. A la tombée de la nuit, **les Orgues de Feu** ou la **Cinéscénie**, selon la saison éclairent le ciel noir de mille feux. Nuit.

JOUR 4 : DÉPART

Petit déjeuner. Départ et retour vers votre région.



VOUS AIMEREZ

- Un rapport qualité/prix imbattable.
- La situation idéale et centrale de l'hôtel*** pour ce circuit en étoile.

VOTRE HÉBERGEMENT

Au cœur de la Vendée, votre hôtel*** à La Roche sur Yon est doté de 91 chambres 100 % rénovées qui répondent à toutes les normes de qualité et de service. Son restaurant vous accueille tous les jours de la semaine. Literie sweet bed by Ibis.

LE PRIX COMPREND

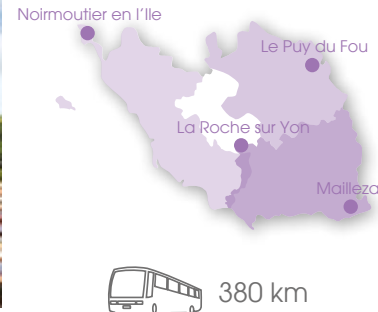
- L'hébergement 3 nuits en hôtel*** base double à La Roche sur Yon,
- la pension complète du déjeuner du jour 1 au petit déjeuner du jour 4 (vin compris, café le midi) - sauf midi du jour 3 : déjeuner libre,
- l'entrée au Grand Parc du Puy du Fou 1 jour (selon calendrier d'ouverture du Puy du Fou),
- l'entrée aux Orgues de Feu (selon les dates de validité du calendrier du Puy du Fou),
- les visites mentionnées au programme.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Déjeuner du jour 3 : déjeuner libre.



Hôtel*** à La Roche sur Yon



EN OPTION

- supplément guide pour tout le séjour,
- supplément Cinéscénie : 27 € par personne.

7 jours pour ne rien manquer - 7 jours / 6 nuits



à partir de
633 €
par personne

Une semaine consacrée à la Vendée et à ses trésors ! Voici une formule complète pour découvrir les immanquables à petits prix.

PROGRAMME

JOUR 1 : ARRIVÉE EN VENDÉE

Arrivée en Vendée en fin d'après-midi.

Accueil et installation à votre hôtel** à Mareuil sur Lay. Dîner et nuit.

JOUR 2 : ESCALE GOURMANDE AUX SABLES D'OLONNE

Petit déjeuner. Vous embarquez pour une **visite commentée en bateau** au cœur des marais salants.

Dégustation de troussepinette. Déjeuner.

Tour guidé des Sables d'Olonne. Forte de son activité portuaire, de pêche, de commerce et de plaisance, Les Sables d'Olonne reste une ville active toute l'année. Dîner et nuit.

JOUR 3 : ESCAPADE A NOIRMOUTIER

Petit déjeuner. Route vers l'île de Noirmoutier, par le **passage du Gois** ou par le pont. Tour de l'île avec votre guide. Visite commentée d'un marais salant. Déjeuner au pied du château. Dîner et Nuit.

JOUR 4 : LA ROCHELLE ET L'ILE DE RÉ

Petit déjeuner. Départ avec votre guide pour une visite de **La Rochelle et de l'île de Ré**. Déjeuner.

Dîner et nuit.

JOUR 5 : LE PUY DU FOU®

Petit déjeuner. A partir de 10h, le **Grand Parc du Puy du Fou®** vous fait voyager dans le temps. Déjeuner libre. Dîner animé. A la tombée de la nuit, les **Orgues et de Feu®** ou la **Cinésclénie®**, selon la saison, éclairent le ciel noir de mille feux. Nuit.

JOUR 6 : CROISIÈRE-DÉJEUNER EN VENISE VERTE

Petit déjeuner. Partez pour l'un des plus beaux endroits de France : **le Marais poitevin !** Ancien golfe marin, le Marais poitevin s'étend sur plus de 112 000 hectares de canaux et de nature entrelacés. Croisière-déjeuner à bord d'un **bateau panoramique**. Dîner et nuit.

JOUR 7 : DÉPART

Petit déjeuner. Départ et retour vers votre région.

VENDEE TOURISME

Conditions particulières de vente
(Vendée Tourisme)

1 - Vendée Tourisme
Vendée Tourisme est le service commercial du Pôle Tourisme de Vendée Expansion. Vendée Tourisme est conçu pour assurer la conception, la réservation et la vente de tous les types de prestations de loisirs et d'accueil. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.
L'achat de voyages et séjours contenus dans la présente brochure/site internet/devs, auprès de Vendée Tourisme, entraîne l'entière adhésion du client des Conditions de Vente de Vendée Tourisme et l'acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions. Les présentes conditions de vente sont valables pour tous les voyages ou les séjours achetés à Vendée Tourisme.

1 Bis - Information
La présente brochure ne constitue pas l'offre préalable visée par les conditions générales (Art. R211-4) et elle n'engage pas Vendée Tourisme.
Les conditions particulières de vente de Vendée Tourisme ne se substituent pas aux conditions générales de vente de voyages et de séjours issus de l'arrêté n°2005-174 du 24 février 2005 et de la loi n°2006-437 du 14 avril 2006 qui prévalent.

2 - Prix et conditions
Les prix sont indiqués nets TTC, en Euros et sont valables pour l'année 2018.
Le prix du voyage ou du séjour est impérativement indiqué par l'agent de réservation au moment de l'inscription. Aucune contestation concernant le prix du voyage ne pourra être prise en considération au retour. Il appartient donc au client d'apprécier avant son départ si le prix lui convient.
Les prix sont calculés sur la base de 30 personnes, sauf mention spéciale sur chaque descriptif brochure/devs. Un groupe de moins de 20 personnes n'est pas considéré comme groupes et ne peut prétendre à la tarification groupes. Une majoration sera calculée pour établir un tarif individuel.
Les prix de la brochure/site internet/devs comprennent les taxes de séjours, s'il y a lieu.
Les prix ne comprennent pas le transport en autocar, l'assurance annulation, les frais de dossiers de 13 € pour les séjours (à partir d'1 nuit), le supplément chambre individuelle, les dépenses d'ordre personnel, et toute autre prestation non mentionnée dans les programmes.
Gratuité pour les séjours (à partir d'1 nuit) : 1 gratuité pour 20 personnes payantes, la seconde à partir de 40 personnes payantes, sauf sur le supplément chambre individuelle.
Gratuité pour les journées : 1 gratuité pour 30 personnes payantes, 2 à partir de 47.

3 - Devis
Chaque devis est personnalisé. Le devis envoyé n'est en aucun cas l'équivalent d'une option, sauf mentionnée sur celui-ci. Les devis restent sous réserve de disponibilités au moment de la réservation.
A réception de votre Bon pour accord pour acceptation du devis, un contrat de réservation est établi avec une demande d'acompte de 25% et les options sont posées auprès des prestataires.

4 - Réservation et règlement
La réservation devient ferme lorsqu'un acompte de 25% du prix du séjour, les frais de dossier, l'assurance annulation (facultative) et un exemplaire du contrat signé par le client ont été retournés au service de réservation.
La liste nominative des membres du groupe comportant le nombre de participants et la liste précise des personnes partageant les chambres doit nous parvenir 2 mois avant votre arrivée ; ainsi que le choix des menus (choix unique pour tout le groupe).
Le solde du séjour sera calculé en fonction du nombre définitif de personnes. Une facture pro-forma établie par Vendée Tourisme vous sera alors transmise.
Le paiement du solde est obligatoire pour recevoir le dossier voyage.
Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage ou séjour. Dès lors la prestation est de nouveau offerte à la vente et aucun remboursement ne sera effectué.
En cas d'inscriptions tardives moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du règlement sera exigée à la réservation. Le calendrier des paiements et du solde est soumis à l'application des conditions générales de vente.

5 - Bons d'échange
Le client doit se présenter aux prestataires muni des bons d'échanges correspondant aux prestations réservées.
Les bons d'échanges devront être remis au(x) prestataire(s) lors de l'arrivée. Si une partie des services mentionnés sur le bon d'échange n'était pas fournie sans que ce soit du fait du client, celui-ci devra se faire remettre une attestation par le prestataire.
Cette attestation doit être établie et adressée au client par le prestataire, et adressée au client par Vendée Tourisme. Une attestation non revêtue de l'accord du prestataire entraîne de la part de Vendée Tourisme un décal de réponse pour vérification du bien fondé et de l'accord définitif du prestataire.
Toutes prestations supplémentaires demandées par le client, non mentionnées dans les Bons d'Echanges, devront être réglées sur place directement au prestataire.

6 - Arrivée
Le client doit se présenter le jour précisé et à l'heure mentionnée sur le(s) bon(s) d'échange.
En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client doit prévenir directement le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le(s) bon(s) d'échange.
Les prestations non consommées ou le titre de ce retard resteront dus et ne pourront donner lieu à aucun remboursement.

7 - Modification
Du fait du client : elle doit être soumise à Vendée Tourisme qui se réserve le droit, soit de la refuser, soit de l'accepter.
Toute modification du contrat signé entraînera des frais d'annulation selon les conditions de l'article 8. Tout report de date sera considéré comme une annulation et entraînera les frais selon le barème en vigueur dans l'article 8.
Du fait du vendeur : elles sont soumises à l'application des articles R211-9 et R211-11 du code du tourisme.

8 - Annulation
Par le client (hors cas mentionné à l'article R211-9 du code du tourisme) : elle doit être notifiée par lettre recommandée, e-mail ou télécopie à Vendée Tourisme. La date d'annulation faisant foi est celle de réception des documents précités.
L'annulation totale émanant du client entraîne quelque soit la date d'annulation : 200 € de frais de dossier.
Outre les frais de dossier et d'assurance, la retenue des frais varie selon la nature du voyage et du séjour et la date à laquelle l'annulation intervient (partielle ou totale) :
* plus de 60 jours avant le départ. Vendée Tourisme se réserve le droit de facturer les prestations de service selon leurs propres conditions d'annulation. L'acompte vient en déduction du prorata de leur facture.
* de 60 à 31 jours avant le début du séjour, 30% du prix total du séjour.
* de 30 à 21 jours avant le début du séjour, 50% du prix total du séjour.
* de 20 à 8 jours avant le début du séjour, 75% du prix total du séjour.
* moins de 7 jours avant le début du séjour ou non-présentation, 100% du prix total du séjour.
Pour toute annulation engendrant une baisse de plus de 10 personnes par rapport à l'inscription, et opérée à moins de 60 jours du départ, sans en avoir rendu compte par e-mail, télécopie ou courrier, à Vendée Tourisme avant cette date, la pénalité suivante est appliquée : 20 € par nuit et par personne.
Conditions d'annulation spécifiques aux billets d'entrée au Puy du Fou : en cas d'annulation partielle d'un ou plusieurs membres du groupe, après que la facture pro-forma soit établie, les billets Puy du Fou ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés. Le montant total de la réservation des billets Puy du Fou sera dû.
Par le vendeur : les conditions d'annulation par le vendeur sont soumises à l'application de l'article 21 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et des conditions générales.
Le client ne pourra prétendre à une quelconque indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances de force majeure.

9 - Assurances
Vendée Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance, couvrant les conséquences d'une annulation, avec l'Européenne d'Assurance. Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une assurance dite «Villégiature». A défaut, il lui est vivement recommandé d'en souscrire une. Nos prestations n'incluent aucune assurance annulation. Nous vous invitons fortement à souscrire une assurance annulation de séjour. IMPORTANT : Souscription pour des réservations ou pour la réservation ou pour l'application du barème des pénalités. Les conditions générales régissant cette assurance dans les modalités et étendues de garanties, ainsi que vos obligations en cas de sinistre, vous seront remises avec les documents du voyage.

10 - Interruption du séjour
En cas d'interruption du séjour par le client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

11 - Capacité du séjour et animaux
Le contrat est établi pour un maximum de personnes. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'accueil annoncée, le prestataire ou Vendée Tourisme peut refuser les clients supplémentaires.
Le client est tenu d'informer Vendée Tourisme s'il est accompagné d'un animal domestique. Vendée Tourisme préviendra le ou les

prestataires concernés et informera le client en cas de conditions spécifiques d'accueil.
En cas de non-respect de ces clauses par le client, le prestataire ou Vendée Tourisme peut refuser le séjour. Aucun remboursement ne sera effectué.

12 - Hôtels
Les prix comprennent la location de la chambre et le petit déjeuner, la demi-pension ou la pension complète. Sauf indication contraire, ils ne comprennent pas les boissons des repas. Lorsqu'un client occupe seul une chambre prévue pour loger deux personnes, il lui est facturé un supplément dénommé «supplément chambre individuelle». Le jour du départ la chambre doit être libérée avant midi.

13 - Réclamation
Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à Vendée Tourisme par écrit et adressée par pli recommandé dans les meilleurs délais.
Après avoir saisi le service client de Vendée Expansion, et à défaut de réponse satisfaisante ou de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage (MTV), dont les coordonnées sont les suivantes : MTV Médiation Tourisme Voyage BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17. Les modalités de saisine sont disponibles à l'adresse suivante : www.mtv.travel
Pour tout achat de bien ou de service en ligne et dans l'hypothèse d'un litige relatif à ce type d'achat, la plateforme de « Règlement des litiges en ligne » accessible à l'adresse suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr/main est à la disposition de tout consommateur et/ou professionnel

14 - Juridiction
Tout litige sera de la compétence du tribunal du siège social de Vendée Expansion.
Note : Cette brochure a fait l'objet de la plus grande attention. Néanmoins, quelques cas d'erreurs peuvent se présenter à l'impression. Tous les prix, dates et descriptifs figurant sur cette brochure doivent être confirmés par Vendée Tourisme au moment de la réservation. Les illustrations ne sont pas contractuelles et ne pourront en aucun cas engager notre responsabilité.

15 - Responsabilité / subroging
Vendée Expansion ne saurait être tenu responsable dans le cas où un prestataire aurait vendu un nombre de séjours supérieur au nombre de séjours disponibles.

16 - Langue Française
Conformément aux dispositions de la loi n°94-665 modifiée du 04 août 1994, les documents présentés ou remis aux Clients sont rédigés en langue française. Des traductions en langues étrangères de tout ou partie de ces documents peuvent toutefois être réalisées. Dans tous les cas, le Client et Vendée Tourisme conviennent que les documents rédigés en langue française font foi et, en cas de contradiction avec les autres documents, prévalent sur ceux-ci.

17 - Propriété intellectuelle
Le Client s'engage pour sa part à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur le Site, ce qui implique qu'il s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser, sans l'autorisation expresse préalable du propriétaire du Site, quelque article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration pour un usage autre que strictement personnel, et exclut toute reproduction à des fins professionnelles, lucratives ou de diffusion en nombre. Il s'engage à ne pas recopier tout ou partie du Site sur tout autre support. Le non-respect de ces engagements impliquerait engage la responsabilité civile et pénale du contrevenant.

18 - Protection des données personnelles
Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant. Toute demande doit être adressée au service de réservation de Vendée Expansion (Mail : groupes@vendee-tourisme.com ou tel : +33.2.51.62.65.27).

19 - Assurance responsabilité civile
Vendée Expansion a souscrit une assurance Responsabilité Civile Professionnelle auprès d'AXA France IARD SA - 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex
Forme juridique : Société anonyme d'économie mixte locale
Siège social : 33 rue de l'Atlantique CS 80 206, 85005 La Roche St Yon Cedex
RCS de la Roche s/ Yon 546 650 169 B
- APE 4249Z
- N° d'immatriculation : N° IM085130001

Edition 2018
Conformément à la loi "Informatique et libertés", les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès du service de réservation. Ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale suite à l'autorisation expresse du Client pour ce faire.

Conditions générales de réservation
(Code du tourisme)

Article R211-3 :
Sous réserve des exceptions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.
En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.
La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 :
L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à la loi n° 2011-141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées ou deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4 :
Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :
1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés
2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement
3° Les prestations de restauration proposées
4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement
6° Les visites, excursions ou les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix
7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ
8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde
9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8
10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11
12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 et R. 211-18.

Article R211-5
L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.
En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la

conclusion du contrat.

Article R211-6
Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1125 à 1127-6, 1176 et 1177 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;
2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
3° Les moyens, les excursions ou les autres services inclus dans le prix total du voyage ;
4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
5° Les prestations de restauration proposées ;
6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ;
8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;
9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'aéroport, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;
14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;
16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties ou le titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;
18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone et des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'être aidé de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;
21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 :
L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 :
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 :
Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :
- soit réaliser son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;
- soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ;
un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ;
toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 :
Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception : l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient après du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 :
Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.
Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

MENTIONS LÉGALES
Réalisation août 2017. Brochure réalisée par Vendée Expansion - 33 rue de l'Atlantique - CS 80206 - 85005 LA ROCHE SUR YON Cedex - Tél. 02 51 44 90 00 - Fax 02 51 62 36 73 - Au capital de 3 037 045 € - RCS La Roche sur Yon 546 650 169B - N° d'immatriculation : IM085130001- info@vendee-tourisme.com - www.vendee-tourisme.com
Tous droits réservés, marque déposée, reproduction interdite. Malgré tout le soin apporté à sa réalisation, ce document peut contenir des erreurs d'impression dont Vendée Expansion ne saurait être tenu responsable. Les prix en euros sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des dispositions réglementaires éventuelles. Ce document n'est pas contractuel.

Propriété intellectuelle
Vendée Expansion est titulaire de tous les droits de propriété intellectuelle relatifs à la brochure « Groupes 2018 » qui lui appartiennent ou défont les droits d'usage y afférant. Vous ne pouvez en aucun cas, reproduire, représenter, modifier, transmettre, publier, adapter sur quelque support que ce soit, par quelque moyen que ce soit, ou exploiter de quelque manière que ce soit, tout ou partie de la brochure « Groupes 2018 » sans l'autorisation écrite préalable de Vendée Expansion. L'exploitation non préalablement autorisée par Vendée Expansion, à quelque titre que ce soit, de tout ou partie de la brochure « Groupes 2018 » pourra faire l'objet de toute action appropriée, notamment d'une action en contrefaçon.

Crédits photos
Vendée Expansion, A Lamoureux/Vendée Expansion, S Bourcier/Vendée Expansion, Le Puy du Fou®, omdm, Images-et-reves.com, Les Sables, Explora Parc, Musée Blockhaus Hôpital Les Sables d'Olonne, Musée Clemenceau, Frénès, Hôtel Ibis La Roche sur Yon, Le Collibert, Hôtel Le Marais, Hôtel Le Rabelais, Hôtel L'Orlé du Bois.
Service Editions du Pôle Tourisme de Vendée Expansion.
Impression : Novéprint - 12 rue Paul Doumer - BP 194 - 85005 LA ROCHE SUR YON cedex.
Document imprimé avec des encres végétales sur papier écologique - 1 500 exemplaires.

la Vendée, l'émotion des premières fois



Contactez Nadia et Franck
groupes@vendee-tourisme.com - 02 51 62 65 27
www.vendee-tourisme.com